

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Energy Leaders Plus Income Fund	25 mai 2016	Ontario
FINB de croissance de dividendes sur titres internationaux de qualité à couverture dynamique WisdomTree	27 mai 2016	Ontario
FINB à dividendes élevés américains à couverture dynamique WisdomTree		
FINB de croissance de dividendes sur titres américains de qualité à couverture dynamique WisdomTree		
FNB Horizons Devises mondiales à rendement absolu	30 mai 2016	Ontario
FNB Horizons Parité de risque mondiale		
Fonds Norrep	31 mai 2016	Alberta
Fonds de revenu à court terme Norrep		
Catégorie de croissance du revenu Norrep de Norrep Opportunities Corp.		
Catégorie II Norrep de Norrep Opportunities Corp.		
Catégorie Dividendes américains Plus Norrep de Norrep Opportunities Corp.		
Catégorie Énergie Norrep de Norrep Opportunities Corp.		
Catégorie à rendement élevé Norrep de Norrep Opportunities Corp.		
Catégorie Entrepreneurs Norrep de Norrep Opportunities Corp.		
Catégorie mondiale de croissance du		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
revenu Norrep de Norrep Opportunities Corp. Catégorie Occasions tactiques Norrep de Norrep Opportunities Corp. Catégorie Croissance Plus Norrep Fonds mondial de base Norrep de Norrep Core Portfolios Ltd. Fonds canadien de base Norrep de Norrep Core Portfolios Ltd.		
MCAP Corporation	26 mai 2016	Ontario
Multiactifs stratégie de croissance Catégorie multi-actifs de croissance	31 mai 2016	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Mines Richmond Inc.	31 mai 2016	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Portefeuille FDP Équilibré	30 mai 2016	Québec

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille FDP Équilibré croissance		- Ontario
Portefeuille FDP Équilibré revenu		- Nouveau-Brunswick
Portefeuille FDP Obligations canadiennes		
Portefeuille FDP Gestion des liquidités		
Portefeuille FDP Revenu fixe court terme		
Portefeuille FDP Revenu fixe mondial		
Portefeuille FDP Actions canadiennes		
Portefeuille FDP Actions canadiennes dividende		
Portefeuille FDP Actions américaines dividende		
Portefeuille FDP Actions globales		
Portefeuille FDP Actions américaines indiciel		
Portefeuille FDP Actions pays émergents (parts de séries A, T4, T5, T6 et T)		
Thérapeutique Knight Inc.	26 mai 2016	Québec
		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
Brompton Resource Class	30 mai 2016	Ontario
Brompton Dividend & Income Class		
Catégorie revenu Plus Middlefield	27 mai 2016	Alberta
Catégorie croissance des dividendes canadiens Middlefield		
Catégorie énergie mondiale Middlefield		
Catégorie croissance des dividendes américains Middlefield		
Catégorie immobilier Middlefield		
Catégorie croissance des dividendes mondiaux Middlefield		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie agriculture mondiale Middlefield		
Catégorie ressources Middlefield		
Catégorie rendement élevé Middlefield		
Catégorie revenu à court terme Middlefield		
Catégorie revenu à court terme Middlefield		
Fonds d'infrastructures mondiales Middlefield		
Fonds mondial de dividendes du secteur de la santé Middlefield		
Fonds Capital Group ciblé actions canadiennes <sup>ms</sup> (Canada)	26 mai 2016	Ontario
Fonds Capital Group actions mondiales <sup>ms</sup> (Canada)		
Fonds Capital Group actions internationales <sup>ms</sup> (Canada)		
Fonds Capital Group actions américaines <sup>ms</sup> (Canada)		
Fonds Capital Group occasions totales marchés émergents <sup>ms</sup> (Canada)		
Fonds Capital Group revenu fixe essentiel plus canadien <sup>ms</sup> (Canada)		
Fonds Capital Group équilibré mondial <sup>ms</sup> (Canada)		
Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD	27 mai 2016	Ontario
Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD		
Fonds collectif de dividendes GPPMD		
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		
Fonds collectif d'actions de marchés		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
émergents GPPMD		
Fonds de croissance asiatique Templeton	31 mai 2016	Ontario
Catégorie de société de croissance asiatique Templeton		
Catégorie de société BRIC Templeton		
Fonds de marchés développés EAFE Templeton		
Fonds de marchés émergents Templeton		
Catégorie de société de marchés émergents Templeton		
Fonds de marchés frontaliers Templeton		
Catégorie de société de marchés frontaliers Templeton		
Fonds mondial équilibré Templeton		
Fonds mondial d'obligations Templeton		
Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert)		
Fonds mondial de petites sociétés Templeton		
Catégorie de société mondiale de petites sociétés Templeton		
Fonds de croissance Templeton, Ltée		
Catégorie de société de croissance Templeton		
Fonds international d'actions Templeton		
Catégorie de société internationale d'actions Templeton		
Fonds mondial de petites et moyennes sociétés Franklin		
Fonds de revenu élevé Franklin		
Fonds de revenu stratégique Franklin		
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin		
Fonds américain de revenu mensuel Franklin		
Catégorie de société américaine de revenu mensuel Franklin		
Catégorie couverte de société américaine		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
de revenu mensuel Franklin		
Fonds d'opportunités américaines Franklin (auparavant, le Fonds de croissance à capitalisation variable Franklin)		
Catégorie de société d'opportunités américaines Franklin (auparavant, la Catégorie de société de croissance à capitalisation variable Franklin)		
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin		
Catégorie de société américaine de croissance des dividendes Franklin		
Catégorie couverte de société américaine de croissance des dividendes Franklin		
Fonds de croissance mondiale Franklin		
Catégorie de société de croissance mondiale Franklin		
Fonds de convergence canadienne Franklin Bissett		
Catégorie de société de convergence canadienne Franklin Bissett		
Fonds équilibré d'actions canadiennes de toutes capitalisations Franklin Bissett		
Catégorie de société équilibrée d'actions canadiennes de toutes capitalisations Franklin Bissett		
Fonds canadien équilibré Franklin Bissett		
Catégorie de société équilibrée canadienne Franklin Bissett		
Fonds canadien de dividendes Franklin Bissett		
Catégorie de société canadienne de dividendes Franklin Bissett		
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett		
Catégorie de société d'actions canadiennes Franklin Bissett		
Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin Bissett		
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett (auparavant,		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
<i>le Fonds d'obligations Franklin Bissett)</i>		
Fonds d'obligations de sociétés Franklin Bissett		
Fonds de revenu de dividendes Franklin Bissett		
Catégorie de société de revenu de dividendes Franklin Bissett		
Catégorie de société d'énergie Franklin Bissett		
Fonds de sociétés à microcapitalisation Franklin Bissett		
Fonds du marché monétaire Franklin Bissett		
Catégorie de société du marché monétaire Franklin Bissett		
Fonds de revenu mensuel et de croissance Franklin Bissett		
Fonds de sociétés à petite capitalisation Franklin Bissett		
Catégorie de société de sociétés à petite capitalisation Franklin Bissett		
Fonds de revenu stratégique Franklin Bissett		
Catégorie de société de revenu stratégique Franklin Bissett		
Fonds d'orientation américaine Franklin Bissett		
Catégorie de société d'orientation américaine Franklin Bissett		
Fonds européen Franklin Mutual		
Fonds mondial Découverte Franklin Mutual		
Catégorie de société mondiale découverte Franklin Mutual		
Fonds américain d'actions Franklin Mutual		
Catégorie de société américaine d'actions Franklin Mutual		
Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance équilibrée		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Franklin Quotentiel		
Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotentiel		
Portefeuille de catégorie de société de revenu équilibré Franklin Quotentiel		
Portefeuille d'actions diversifiées Franklin Quotentiel		
Portefeuille de catégorie de société d'actions diversifiées Franklin Quotentiel		
Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotentiel		
Portefeuille de catégorie de société de revenu diversifié Franklin Quotentiel		
Portefeuille de croissance Franklin Quotentiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance Franklin Quotentiel		
Fonds de sociétés à grande capitalisation canadiennes Franklin Templeton		
Fonds Équilibré Lincluden	27 mai 2016	Ontario
Fonds équilibré MD	27 mai 2016	Ontario
Fonds d'obligations MD		
Fonds d'obligations à court terme MD		
Fonds revenu de dividendes MD		
Fonds d'actions MD		
Placements d'avenir MD Limitée		
Fonds croissance de dividendes MD		
Fonds international de croissance MD		
Fonds international de valeur MD		
Fonds monétaire MD		
Fonds sélectif MD		
Fonds américain de croissance MD		
Fonds américain de valeur MD		
Fonds stratégique de rendement MD		
Fonds d'occasions stratégiques MD		
Fonds d'obligations sans combustibles		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
fossiles MD		
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD		
Portefeuille conservateur, Précision MD		
Portefeuille de revenu équilibré, Précision MD		
Portefeuille équilibré modéré, Précision MD		
Portefeuille de croissance modérée, Précision MD		
Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD		
Portefeuille de croissance maximale, Précision MD		
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		
Fonds marché monétaire canadien Mawer	27 mai 2016	Alberta
Fonds canadien d'obligations Mawer		
Fonds D'obligations Mondiales Mawer		
Fonds équilibré Mawer		
Fonds équilibré avantage fiscal Mawer		
Fonds équilibré mondial Mawer		
Fonds d'actions canadiennes Mawer		
Fonds nouveau du Canada Mawer		
Fonds d'actions américaines Mawer		
Fonds d'actions internationales Mawer		
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer		
Fonds d'actions mondiales Mawer		
Fonds d'actions marchés émergents Mawer		
Mainstreet Health Investments Inc.	26 mai 2016	Ontario
Morneau Shepell Inc.	26 mai 2016	Ontario
OrganiGram Holdings Inc.	27 mai 2016	Nouveau-Brunswick

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien Portefeuille diversifié Exemplar	31 mai 2016	Ontario
Spin Master Corp.	30 mai 2016	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds Desjardins IBrix Actions canadiennes à dividendes élevés (parts de catégories A, T, C, R, F et S)	27 mai 2016	Québec
Fonds Desjardins IBrix Focus actions canadiennes (parts de catégories A, T, C, R, F et S)		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité (parts de catégorie F)		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
Fonds Desjardins IBrix Focus actions mondiales (parts de catégories A, T, C, R, F, et S)		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
Fonds Desjardins Actions mondiales croissance (parts de catégorie F)		
Catégorie de Société Fonds Desjardins inc. :		
Catégorie de société Desjardins Marché		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
monétaire (actions de séries A et C)		
Catégories de société Desjardins Ibrix Actions canadiennes à dividendes élevés (actions de séries A, T, C et R)		
Catégorie de société Desjardins Ibrix Focus actions canadiennes (actions de séries A, T, C et R)		
Catégorie de société Desjardins Actions mondiales croissance (actions de séries A et C)		
Fonds Desjardins Marché monétaire (parts de catégorie F)	30 mai 2016	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Fonds Desjardins Revenu court terme (parts de catégories A, C et F)		
Fonds Desjardins Obligations canadiennes (parts de catégories A, C et F)		
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes (parts de catégories A, C et F)		
Fonds Desjardins Obligations opportunités (parts de catégories A, C et F)		
Fonds Desjardins Obligations mondiales indexées à l'inflation (parts de catégorie F)		
Fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés (parts de catégorie F)		
Fonds Desjardins Revenu à taux variable (parts de catégorie F)		
Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique (parts de catégorie F)		
Fonds Desjardins Obligations des marchés émergents (parts de catégorie F)		
Fonds Desjardins Croissance de dividendes (parts de catégories F et S)		
Fonds Desjardins Actions canadiennes de revenu (parts de catégories F et S)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds Desjardins Actions canadiennes valeur (parts de catégories A, T, C, R, F et S)		
Fonds Desjardins Actions canadiennes croissance (parts de catégorie F)		
Fonds Desjardins Actions américaines valeur (parts de catégories A, C et F)		
Fonds Desjardins Actions américaines croissance (parts de catégories A, C et F)		
Fonds Desjardins Actions outre-mer valeur (parts de catégories A, C et F)		
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance (parts de catégories A, C et F)		
Fonds Desjardins Mondial de dividendes (parts de catégories A, T, C, R, F et S)		
Fonds Desjardins Actions mondiales valeur (parts de catégories F et S)		
Fonds Desjardins SociéTerre Environnement ( <i>auparavant Fonds Desjardins Environnement</i> ) (parts de catégorie F)		
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation (parts de catégorie F)		
Fonds Desjardins Marchés émergents (parts de catégorie F)		
Fonds Desjardins Opportunités des marchés émergents (parts de catégorie F)		
Fonds Desjardins Infrastructures mondiales (parts de catégories A, T, C, R, F et S)		
Portefeuille Diapason Revenu modéré (parts de catégories F et S5)		
Portefeuille Diapason Croissance modéré (parts de catégorie F)		
Portefeuille Diapason Croissance maximum (parts de catégorie F)		
Portefeuille SociéTerre Équilibré		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
<p>(parts de catégories A, T5, C, R5 et Z5)</p> <p>Portefeuille SociéTerre Croissance (parts de catégories A, T5, C, R5, F et S5)</p> <p>Portefeuille SociéTerre Croissance maximum (<i>auparavant Portefeuille SociéTerre Croissance plus</i>) (parts de catégories A, T6, C, R6, F et S6)</p>		
<p>Catégorie de Société Fonds Desjardins inc. :</p>		
<p>Catégorie de société Desjardins Actions canadiennes valeur (actions de séries A, T, C et R)</p>		
<p>Catégorie de société Desjardins Actions américaines croissance (actions de séries A et C)</p>		
<p>Catégorie de société Desjardins Actions outre-mer croissance (actions de séries A et C)</p>		
<p>Catégorie de rendement à prime Dynamique</p>	26 mai 2016	Ontario
<p>Energy Leaders Plus Income Fund</p>	26 mai 2016	Ontario
<p>FINB d'actions européennes couvert WisdomTree</p>	27 mai 2016	Ontario
<p>FINB de croissance de dividendes sur titres internationaux de qualité WisdomTree</p>		
<p>FINB à dividendes élevés américains WisdomTree</p>		
<p>FINB de dividendes de sociétés américaines à moyenne capitalisation WisdomTree</p>		
<p>FINB de dividendes de sociétés américaines à petite capitalisation WisdomTree</p>		
<p>FINB de bénéfiques américains 500 WisdomTree</p>		
<p>FINB de dividendes de marchés émergents WisdomTree</p>		
<p>FINB de croissance de dividendes sur titres</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
américains de qualité à couverture dynamique WisdomTree		
Fonds à revenu mensuel élevé américain non couvert Manuvie	30 mai 2016	Ontario
Fonds d'obligations à rendement élevé Manuvie	30 mai 2016	Ontario
Fonds à revenu mensuel élevé américain Manuvie		
Fiducie privée Valeur Équilibré américain Manuvie		
Fonds équilibré Blue Chip Dynamique	26 mai 2016	Ontario
Fonds d'actions Blue Chip Dynamique		
Fonds mondial équilibré Dynamique		
Fonds d'actions mondiales Dynamique		
Fonds de dividendes Dynamique		
Fonds de revenu de dividendes Dynamique		
Fonds d'actions productives de revenus Dynamique		
Fonds de petites entreprises Dynamique		
Fonds de rendement stratégique Dynamique		
Fonds d'obligations Avantage Dynamique		
Fonds d'obligations canadiennes Dynamique		
Fonds de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique		
Fonds de titres de créance diversifiés Dynamique		
Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique		
Fonds de titres de qualité à taux variable Dynamique		
Fonds d'obligations à court terme Dynamique		
Fonds d'obligations stratégique Dynamique		
Fonds neutre de devises américaines Power Dynamique		
Fonds Croissance américaine Power		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Dynamique		
Fonds équilibré Power Dynamique		
Fonds Croissance canadienne Power Dynamique		
Fonds de petites sociétés Power Dynamique		
Fonds de rendement spécialisé Dynamique		
Fonds diversifié d'actif réel Dynamique		
Fonds de revenu énergétique Dynamique		
Fonds de services financiers Dynamique		
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique		
Fonds immobilier mondial Dynamique		
Fonds de métaux précieux Dynamique		
Fonds de rendement à prime Dynamique		
Fonds de ressources Dynamique		
Portefeuille de croissance Stratégique Dynamique		
Portefeuille de revenu Stratégique Dynamique		
Fonds Valeur américaine Dynamique		
Fonds canadien de dividendes Dynamique		
Fonds de dividendes Avantage Dynamique		
Fonds Valeur européenne Dynamique		
Fonds Valeur Extrême-Orient Dynamique		
Fonds mondial de répartition d'actif Dynamique		
Fonds mondial de découverte Dynamique		
Fonds mondial de dividendes Dynamique		
Fonds Valeur mondiale Dynamique		
Fonds de dividendes américains Avantage Dynamique		
Fonds de revenu mensuel américain Dynamique		
Fonds Valeur équilibré Dynamique		
Fonds Valeur du Canada		
Portefeuille Croissance équilibrée		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
DynamiqueUltra		
Portefeuille équilibré DynamiqueUltra		
Portefeuille défensif DynamiqueUltra		
Portefeuille Actions DynamiqueUltra		
Portefeuille Croissance DynamiqueUltra		
Fonds d'obligations à rendement total Aurion Dynamique		
Catégorie équilibrée américaine Blue Chip Dynamique		
Catégorie de revenu de dividendes Dynamique		
Catégorie de rendement d'actions privilégiées Dynamique		
Catégorie de rendement stratégique Dynamique		
Catégorie d'obligations Avantage Dynamique		
Catégorie de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique		
Catégorie Croissance américaine Power Dynamique		
Catégorie équilibrée Power Dynamique		
Catégorie Croissance canadienne Power Dynamique		
Catégorie mondiale équilibrée Power Dynamique		
Catégorie Croissance mondiale Power Dynamique		
Catégorie mondiale navigateur Power Dynamique		
Catégorie Croissance de dividendes Power Dynamique		
Catégorie Valeur américaine Dynamique		
Catégorie Valeur canadienne Dynamique		
Catégorie de dividendes Avantage Dynamique		
Catégorie Valeur EAFE Dynamique		
Catégorie de marchés émergents Dynamique		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie mondiale de répartition d'actif Dynamique		
Catégorie mondiale de découverte Dynamique		
Catégorie mondiale de dividendes Dynamique		
Catégorie Valeur mondiale Dynamique		
Catégorie d'occasions de croissance et de revenu Dynamique		
Catégorie Valeur équilibrée Dynamique		
Catégorie de rendement spécialisé Dynamique		
Catégorie d'énergie stratégique Dynamique		
Catégorie aurifère stratégique Dynamique		
Catégorie de ressources stratégique Dynamique		
Catégorie secteurs américains Dynamique		
Portefeuille Catégorie équilibrée DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie croissance équilibrée DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie prudente DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie Actions DynamiqueUltra		
Portefeuille Catégorie Croissance DynamiqueUltra		
Catégorie équilibrée tactique Aurion Dynamique		
Catégorie d'obligations à rendement total Aurion Dynamique		
Fonds mondial équilibré Trimark	27 mai 2016	Ontario
Catégorie sociétés américaines Trimark		
Catégorie de dividendes mondiale Trimark		
Catégorie Destinée mondiale Trimark		
Catégorie croissance européenne Invesco		
Catégorie croissance internationale Invesco		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille de revenu diversifié Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Tacticiel Invesco		
Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance maximum Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance maximum Tacticiel Invesco		
Fonds mondial tout-terrain Dynamique	26 mai 2016	Ontario
Fonds privé Scotia américain de valeur	27 mai 2016	Ontario
Portefeuille de croissance équilibrée institutionnel Marquis	25 mai 2016	Ontario
Portefeuille équilibré institutionnel Marquis		
Portefeuille d'obligations institutionnel Marquis		
Portefeuille d'actions canadiennes institutionnel Marquis		
Portefeuille d'actions institutionnel Marquis		
Portefeuille d'actions mondiales institutionnel Marquis		
Portefeuille de croissance institutionnel Marquis		
Portefeuille de croissance équilibrée Marquis		
Portefeuille de revenu équilibré Marquis		
Portefeuille équilibré Marquis		
Portefeuille d'actions Marquis		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille de croissance Marquis		
Portefeuille Catégorie équilibrée Marquis		
Portefeuille Catégorie de croissance équilibrée Marquis		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
AltaGas Ltd.	30 mai 2016	10 août 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 mai 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 mai 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 mai 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 mai 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 mai 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 mai 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 mai 2016	19 octobre 2015
Banque de Montréal	24 mai 2016	17 mai 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	25 mai 2016	13 avril 2016
Banque de Montréal	25 mai 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	25 mai 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	25 mai 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	25 mai 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	26 mai 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	27 mai 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	27 mai 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	30 mai 2016	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	26 mai 2016	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	30 mai 2016	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	31 mai 2016	20 juin 2014
Banque Royale du Canada	18 mai 2016	21 janvier 2016
Banque Royale du Canada	18 mai 2016	21 janvier 2016
Brookfield Finance Inc.	25 mai 2016	5 juin 2015
Gibson Energy Inc.	26 mai 2016	13 avril 2015
La Banque Toronto-Dominion	30 mai 2016	13 juin 2014
U.S. Banks Income & Growth Fund	31 mai 2016	29 avril 2016
Union Gas Limited	26 mai 2016	4 décembre 2014
Union Gas Limited	26 mai 2016	4 décembre 2014

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

### SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Alphinat inc.	2014-12-15	150 000 \$
Appartements Linton Inc. (Les)	2016-03-22	755 000 \$
Apple Inc.	2016-03-24	38 990 028 \$
Artefacts Virtuels inc.	2016-03-24, 2016-03-31 et 2016-04-01	7 000 \$
AT&T Inc.	2016-03-21	56 156 541 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Banque de Montréal	2016-03-30	12 962 000 \$
Banque de Montréal	2016-03-30	10 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2016-03-23	3 500 000 \$
Bonterra Resources Inc.	2016-03-02	140 000 \$
Bonterra Resources Inc.	2016-03-16 et 2016-03-21	950 000 \$
Château Mont Sainte-Anne Inc.	2016-04-29 et 2016-05-06	394 000 \$
Earth Alive Clean Technologies Inc.	2016-02-25	1 513 400 \$
Fantasy Aces Daily Fantasy Sports Corp.	2016-03-30	742 600 \$
Leader Auto Ressources LAR Inc.	2016-01-15 et 2016-04-30	23 289 \$
Les Appartements Linton Inc.	2016-05-05	530 000 \$
Level 3 Financing, Inc.	2016-03-22	18 923 950 \$
Lincoln Finance Limited	2016-03-16	3 607 740 \$
Maya Or & Argent Inc.	2016-03-22	1 588 200 \$
Métaux DNI inc.	2016-03-30	80 050 \$
Nemaska Lithium Inc.	2016-03-24	3 000 000 \$
Nippon Prologis REIT, Inc.	2016-03-15	10 967 345 \$
Ressources Explor Inc.	2016-03-23	170 000 \$
Rhocore Income Trust	2016-03-21	679 200 \$
SecureCare Capital Inc.	2016-03-21, 2016-03-24 et 2016-03-29	1 010 089 \$
Trez Capital Yield Trust	2015-09-21 au 2015-09-24	1 032 370 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
	et 2015-09-30	
UBS AG, Jersey Branch	2016-03-10, 2016-03-11 et 2016-03-14	4 694 252 \$
UBS AG, Jersey Branch	2016-03-15, au 2016-03-18	2 905 528 \$
UBS AG, Jersey Branch	2016-03-23, 2016-03-24, 2016-03-28 et 2016-03-29	3 883 584 \$
Walton AB Southridge Investment Corporation	2016-03-24	259 850 \$
Walton TX Dallas Kemp Investment Corporation	2016-03-24	172 200 \$

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

#### Agellan Commercial Real Estate Investment Trust

Vu la demande présentée par Agellan Commercial Real Estate Investment Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 19 mai 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« annexe visée » : l'annexe D de la circulaire intitulée « Proposed Amended Unitholder Rights Plan »;

« circulaire » : la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur datée du 27 avril 2016, laquelle sera intégrée par renvoi dans le prospectus;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du *Règlement 41-101* d'établir une version française de l'annexe visée;

« prospectus » : le prospectus préalable de base simplifié provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 30 mai 2016, le prospectus préalable de base simplifié s'y rapportant, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans chacun des territoires du Canada;
2. l'émetteur compte déposer le prospectus dans chacun des territoires du Canada;
3. l'annexe visée n'a été jointe à la circulaire que pour des motifs de convenance et de clarté afin d'éviter des répétitions indues dans celle-ci;
4. la circulaire contient un résumé de l'annexe visée;
5. l'inclusion de l'annexe visée dans la circulaire n'est pas exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec;
6. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
7. tous les autres documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait à Montréal, le 27 mai 2016.

Gilles Leclerc  
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2016-SMV-0015

### **Cardinal Energy Ltd.**

Vu la demande présentée par Cardinal Energy Ltd. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 17 mai 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants de l'émetteur qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 24 mai 2016 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant;
  2. le rapport financier intermédiaire pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2016 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant;
  3. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015;
  4. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 28 mars 2016;
  5. la déclaration d'acquisition d'entreprise datée du 7 décembre 2015;
- (collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus préalable de base se rapportant au prospectus préalable de base provisoire.

Fait à Montréal, le 18 mai 2016.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2016-FS-0051

### **Fonds Norrep**

Vu la demande présentée par les fonds énumérés à l'annexe A (les « émetteurs ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 26 mai 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu l'article 6.1 du *Règlement 81-101 le régime de prospectus des organismes de placement collectif*, RLRQ, c. V-1.1, r. 38 (le « Règlement 81-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.7(2) du Règlement 81-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que les émetteurs entendent déposer le ou vers le 27 mai 2016 (la « dispense souhaitée ») :

1. Les états financiers annuels comparatifs ainsi que le rapport d'audit s'y rapportant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2015, sauf en ce qui a trait au Fonds de revenu à court terme Norrep;
2. Les états financiers annuels comparatifs ainsi que le rapport d'audit s'y rapportant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 en ce qui a trait au Fonds de revenu à court terme Norrep;
3. Le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds pour l'exercice terminé le 31 octobre 2015, sauf en ce qui a trait au Fonds de revenu à court terme Norrep;
4. Le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 en ce qui a trait au Fonds de revenu à court terme Norrep;

(collectivement, les « documents visés »)

Vu les déclarations faites par les émetteurs.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense souhaitée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que leur version française soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié des émetteurs se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 27 mai 2016.

Hugo Lacroix  
Directeur principal des fonds d'investissement

Décision n°: 2016-FI-0058

### **Revive Therapeutics Ltd.**

Vu la demande présentée par Revive Therapeutics Ltd. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 12 mai 2016 (la « demande »);

Vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.1(3)f) et 7.1(1) du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 21 (le « Règlement 45-106 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ., c. A-33.2;

Vu les termes définis suivants :

« actions » : les actions ordinaires émises et en circulation de l'émetteur;

« notice de placement de droits » : la notice de placement de droits de l'émetteur en lien avec le placement de droits;

« placement de droits » : le placement de droits que l'émetteur entend effectuer le ou vers le 25 mai 2016;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 2.1(3)f) du Règlement 45-106 d'établir une version française de la notice de placement de droits (« dispense souhaitée »);

Vu les considérations suivantes :

1. Le siège social de l'émetteur est situé en Ontario;
2. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada, à l'exception du Québec;
3. Les actions de l'émetteur sont inscrites à la Bourse de croissance TSX;
4. En date du 12 mai 2016, l'émetteur avait 23 936 437 actions émises et en circulation;
5. En date du 12 mai 2016, il y avait 9 porteurs véritables d'actions dont l'adresse de résidence est située au Québec, lesquels détenaient collectivement 428 180 actions, soit environ 1,8 % de la totalité des actions.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense souhaitée.

Fait à Montréal, le 24 mai 2016.

Lucie J. Roy  
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2016-FS-0056

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».